

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 401

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1Hebdomadaire romand
N° 401 31 mars 1977
Quatorzième annéeRédacteur responsable:
Laurent BonnardLe numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francsAdministration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Pierre Ghelfi

Une dame seule au balcon

La photographie a fait le tour de la presse suisse. « Ecoutez-moi ou j'enjambe la balustrade ! ». Une dame d'un certain âge tentait l'autre jour de se faire entendre des conseillers nationaux, décidée à tout entreprendre pour que soit amélioré le traitement des femmes célibataires et des invalides dans l'AVS.

Il y a peu de chances pour que l'intervention de cette Zurichoise de soixante-deux ans demeure longtemps dans les mémoires; si ce n'est au titre d'une des rares perturbations qu'aient dû subir les représentants du peuple en séance à Berne !

Et pourtant le problème de la place faite aux femmes dans notre système d'assurance vieillesse n'est de loin pas résolu à la satisfaction générale : inégalités de traitement entre les hommes et les femmes face à l'institution de la rente de couple, répercussions sur les rentes de la disparité des salaires entre hommes et femmes (à travail égal), ce ne sont là que deux exemples de questions qui restent ouvertes.

Sur le fond, donc, cette protestation restera lettre morte. Mais le geste lui-même devrait donner à réfléchir. Voilà que paraît en pleine lumière l'émissaire d'une classe sociale systématiquement rejetée dans des rôles de figuration d'arrière-plan (et il y a gros à parier que si le « troisième âge » n'était pas d'un poids électoral considérable, son influence serait encore plus faible dans l'organisation de notre société); une fausse note bienvenue dans le jeu qui consiste à manœuvrer l'AVS comme un pion dans la partie politique en cours sur le thème des « économies ».

Allons plus loin ! Lorsque la droite, dans son offensive tous azimuts pour provoquer une cure d'amaigrissement du ménage fédéral insiste sur la nécessité d'un coup de frein aux dépenses sociales, elle tente d'accréditer l'image d'une population à charge, pour laquelle on fait déjà assez de « sacrifices », pour le bien-être de laquelle on

est en train de compromettre la sacro-sainte compétitivité des entreprises, etc.

Et d'insister à tout va sur le « déficit » de l'AVS. La valse des millions pour impressionner le bon peuple ! « Pour la deuxième fois consécutive notre assurance sociale enregistre un solde passif », le communiqué du Département fédéral de l'intérieur est répercuté à l'infini avec des trémolos dans la voix. Rendez-vous compte : 1976, un déficit de 211 millions pour l'AVS, un déficit de 46 millions pour l'AI...

En réalité, cette arithmétique ménagère a bon dos. Car cette population de rentiers n'est pas uniquement à charge de la majorité des contribuables (une majorité qui va, il est vrai, se rétrécissant d'année en année, voir en page 2); elle contribue surtout largement à la bonne marche de notre économie.

Face à la campagne trompeuse de la droite économique, il faut insister ici sur l'effet de redistribution de notre politique sociale, notamment à travers l'AVS.

On peut avancer, par exemple, que le relatif maintien du pouvoir d'achat des rentiers a été un atout non négligeable pour notre économie pendant ces dernières années de récession. Aborder le problème sous l'angle de l'emploi, c'est reconnaître aussitôt que les assurances sociales sont largement créatrices de postes de travail (imaginez-on par ailleurs l'embouteillage sur le marché du travail si les personnes âgées étaient obligées de continuer à gagner entièrement leur vie ?).

En réalité, d'une solidarité accrue avec toutes ces personnes que représentait, pour quelques minutes, cette dame âgée au balcon du Conseil national dépend la prospérité de la population suisse dans son ensemble.

DANS CE NUMÉRO : Voir notamment, pp. 2/3 : IBM à Berne; pp. 4/5 : Emploi : le hit-parade des cantons romands.